

**Projet d’établissement de l’école**

 **Notre-Dame de Lorette**

**Etablissement Catholique**

 **d’Enseignement sous contrat d’association**

 **avec le Ministère de l’Education National**

**Préambule**

Le caractère propre de l’enseignement catholique :

Loi du 11 décembre 1959, dite Loi DEBRE : « Dans les établissements privés (...), l’enseignement placé sous le régime du contrat est soumis au contrôle de l’Etat.

L’établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience. Tous les enfants, sans distinction d’origine, d’opinions ou de croyances y ont accès. » article 1

**Présentation de l’établissement**

Pédernec est un village situé entre Bégard et Guingamp, deux villes dotées d’au moins un collège. Sa population est de 2000 habitants environ.

L’école Notre-Dame de Lorette c’est aussi six enseignantes, une ASEM, une personne en contrat CUI (20h/semaine), une personne pour la surveillance sur le temps de pause méridienne et trois employés communaux pour la cantine.

C’est aussi, quatre associations qui participent à la vie de l’établissement : l’association des parents d’élèves (APEL), l’organisme de gestion de l’école (OGEC), l’association propriétaire des bâtiments (ACCF) et l’association Ribin Bré sport organisatrice du trail de l’école.

**Notre projet**

A travers son enseignement et au-delà de la simple transmission des savoirs, l’école Notre-Dame de Lorette souhaite donner une formation humaine et chrétienne aux enfants qui lui sont confiés.

Parce qu’elle est en zone rurale et parce qu’elle est à taille humaine, l’école Notre-Dame de Lorette propose une reconnaissance et une qualité de suivi adaptées à chaque enfant. Dans une ambiance familiale, à la fois exigeante et conviviale, la communauté éducative porte le souci d’en faire un lieu de vie animé et ouvert sur le monde.

**Objectifs**

* Prendre en compte chaque élève en tant que personne unique, digne d’intérêt et l’accompagner dans sa réussite scolaire.
* Permettre l’épanouissement des dynamismes et des centres d’intérêt de chacun.
* Aider les enfants à trouver leur place et prendre leurs responsabilités dans la société.
* Proposer des temps forts pour l’ensemble de la communauté éducative afin de permettre à chaque membre de prendre sa place et d’être reconnu.
* Créer un climat de confiance dans la vie scolaire propre à sécuriser les enfants en leur donnant des points de repère précis.

La réalisation de ce projet d’établissement qui est une œuvre collective, nécessitera la collaboration des différents partenaires : parents, enseignants, chef d’établissement, associations. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s’exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

Pour arriver à atteindre ces objectifs, notre projet d’établissement s’articule autour de **quatre grandes priorités** qui seront éducatives, pédagogiques, relationnelles et spirituelles.

**Priorité 1: un enseignement de qualité où chacun prend sa part de responsabilité et où l'on se donne les moyens de ses projets de manière concertée**

* varier les modalités d'apprentissage
* valoriser l'élève: reconnaissance de l'effort former à une discipline personnelle de l'effort
* ouverture sur le monde (culture littéraire, artistique, scientifique, sportive...)
* intervenants extérieurs multiples
* actions d'accompagnement pour les enfants en difficultés:

- contact inter-professionnel: orthophoniste, psychologue...

- mise en place de programmes personnalisés

* lien école et famille: rencontre, dialogue quotidien

**Priorité 2: des relations humaines constructives où l'on veille à la qualité des relations humaines entre les membres de la communauté éducative (enfants, parents, enseignants...) et le monde**

 **Accueil :**

- être attentif à une école conviviale, souriante

- accueillir chaque enfant comme une personne unique et digne d'intérêt: accueil des enfants à besoins particuliers et jeunes enfants

**Respect de soi et des autres, écoute de l'autre :**

**-** favoriser le dialogue, le respect mutuel, la tolérance et le partage, bien vivre ensemble des récréations, les projets

- adopter un langage et un comportement qui ne suscitent pas l'agressivité

- assurer une présence et une vigilance de chaque instant

- se sentir concerné par l'atmosphère qui règne dans l'école par la mise en place de règles de vie dans les classes

- prendre soin de soi et de son corps

- favoriser les activités sportives, des valeurs essentielles pour bien vivre avec les autres et apprendre à se connaître: jeux collectifs, lutte, course, piscine...les rencontres sportives

**Education à la citoyenneté et à la solidarité :**

- participer à des services liés à la vie de l'école (les responsables de classe)

- actions en faveur du développement durable et solidaire : collecte de journaux, collecte de vêtements, collecte de ferraille, collectes de jouets

- initiation à la sécurité routière

- formation aux gestes de secours (Croix Rouge)

**Communication avec les familles dans le but d'une co-responsabilité**

- portes ouvertes (2 fois/an: février/mars et mai/juin)

- rencontres individuelles avec les familles

- réunions de classe

- livret scolaire

 **Animation et ouverture vers l'extérieur**

**-** rencontre avec des partenaires

- rencontre avec l'école Jeanne d’Arc de Squiffiec et l’école Saint-Joseph de Prat et le collège Saint-Dominique de Guingamp

- décloisonnement dans l'école/échanges de services

 **Participation des familles dans les associations**

L’APEL , association des parents d’élèves de l’Enseignement libre, est un groupe de parents bénévoles qui représente l’ensemble des parents de l’école et mène des actions en collaboration avec l’équipe éducative pour le bien-être des enfants.

L’APEL a plusieurs objectifs :

* représenter les parents au sein de l’établissement ;
* offrir aux enfants des activités extra-scolaires ;
* s’ouvrir sur le monde

**Priorité 3: des activités et des sorties pédagogiques pour donner du sens aux apprentissages**

- favoriser l'acquisition d'une culture commune par la mise en place d'un parcours culturel et artistique pour élaborer des savoirs: dire et lire (analyse), faire (création), être (spectateur ou acteur)

- appréhender le patrimoine par la découverte de lieux historiques et d'espaces naturels

- arts du son: création d'un spectacle de chant et de musique avec l'école de musique de Bégard…

- arts du langage: classeur/classeur de littérature, partenariat avec la bibliothèque municipale, conteur…

- arts de l'espace: sorties pédagogique pour découvrir le bâti, jardin pédagogique...

- arts de la scène: spectacles de chants de danses, au théâtre, conteur…

- arts visuels: école et cinéma, expositions…

**Priorité 4: faire grandir l'enfant dans son humanité**

- accueillir chacun dans sa différence tout en veillant au caractère propre de l’identité de l’Enseignement Catholique

- porter sur l'enfant un regard plein d'humanité pour l'aider à grandir et à devenir un adulte responsable, capable de faire face aux difficultés de la vie mais aussi d'en apprécier les dons, d'ouvrir son cœur et de rejeter l'individualisme

- relation avec la paroisse: les enfants dont les familles le souhaitent sont catéchisés sur la paroisse

- éveil religieux: dans les classes, temps forts de la liturgie (Toussaint, Avent, Noël, Carême, Pâques...), célébrations, temps forts avec l’école Jeanne d’Arc de Squiffiec



**Projet pastoral**

**Ecole Notre-Dame de Lorette**

L’école privée Notre-Dame de Lorette est un établissement catholique d’enseignement ouvert à tous. Il s’inscrit dans la lignée de l’enseignement Catholique et veut ainsi accueillir les enfants en leur proposant ses valeurs, dans le respect des convictions de chacun.

Dans notre école nous souhaitons :

* Promouvoir un climat fraternel, fondé sur le respect mutuel des personnes, entre les enfants mais aussi entre les enfants et les adultes qui les encadrent, avec le soutien des parents, créant ainsi une communauté éducative.
* Permettre de s’approprier un héritage culturel par la découverte de nos racines chrétiennes et de l’histoire des religions.
* Mettre ne valeur les temps forts de la vie de l’Eglise en se basant sur le calendrier et les fêtes liturgiques. Chaque classe vit des temps de réflexion et d’échanges en s’appuyant sur les grandes fêtes de l’année liturgiques. Une célébration réunit les classes pour Noël et pour Pâques.
* Cultiver la notion de générosité et de solidarité dans un souci d’ouverture et par le soutien de projets divers. Les périodes de l’Avent et du Carême sont propices à des temps de partage, d’échange et de solidarité (le Téléthon « Courir pour ceux qui ne le peuvent pas », dons divers)
* Favoriser les liens avec la paroisse en communiquant les informations de la vie de la paroisse, en travaillant en partenariat avec le prêtre. Chaque famille est invitée à rejoindre sa paroisse respective si des temps de catéchèse sont souhaités.

**De la maternelle au CP** : c’est un éveil à la foi durant lequel les enfants se familiarisent avec les grandes figures de la Bible et les grands moments de la vie de Jésus qui leur sont racontés, contés.

**Du CE1 au CM2** : c’est un éveil à la foi durant lequel les enfants se familiarisent avec les grandes figures de la Bible, s’ouvrent au monde, se questionnent, s’approprient un héritage culturel. Ils possèdent un cahier d’éveil à la foi dans lequel ils conserveront des traces écrites, des textes, des images, des dessins, des jeux… .